

# UNIMAIR



Numéro 54  
MARS 2010

## Sommaire

- ◆ Editorial ..... 1
- ◆ De nos territoires ..... 2
- ◆ Un titre inacceptable ..... 3
- ◆ Notre commune du mois :  
Aiglemont ..... 4
- ◆ Chères collègues ..... 5
- ◆ Vie quotidienne :  
Le déneigement ..... 6
- ◆ Miscellanées ..... 7
- ◆ Le Conseil d'administration.  
Le bulletin d'adhésion ..... 8

**La fiche technique d'UNIMAIR :  
La réforme de la  
taxe professionnelle**

"Ce bulletin "new look" devait paraître fin Février. Les élections régionales étaient trop proches, et nous voici fin Mars. Nous vous prions de nous excuser de ce contre-temps, et dès maintenant, en avant pour le numéro d'Avril !"

# LE BULLETIN D'UNIMAIR

Union des Maires des Ardennes  
1, Promenade de Dülmen - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tél : 03 24 35 36 09 - Fax 03 24 35 71 92  
unimair@wanadoo.fr - <http://www.unimair.org>



Editorial de la Présidente

## “Le Maire, c'est le Maire.”

Réflexion de bon sens d'un vieil administré dans un village de notre massif primaire. Il n'y a pas, en effet, de bonne démocratie sans respect et peu de systèmes l'ont compris.

Cas extrêmes, sous les régimes totalitaires, c'est bien simple, il n'y a pas de représentation locale digne de ce nom, il n'y a que des courroies de transmission rapidement en rupture avec le peuple, et ces courroies ne durent jamais bien longtemps. En France, sous les deux Empires, sous Vichy, les Maires étaient nommés par le pouvoir central ou son représentant, le Préfet. On ne se souvient pas que la méthode ait donné naissance à de fortes personnalités ou à des œuvres marquantes !

L'esprit d'initiative ne peut s'épanouir que dans la liberté, et c'est certainement l'heureuse raison du haut niveau de développement de notre pays. Haut niveau de développement dans lequel les pouvoirs locaux ont toute leur part. Et une liberté dont, dans l'écrasante majorité des cas, n'en déplaît à un mensuel dont nous réproprons la méthode de l'amalgame, ils usent à bon escient.

Aujourd'hui, les pouvoirs locaux sont à nouveau menacés. Après la justice, l'armée, l'éducation, c'est maintenant le nombre des élus du peuple que l'on envisage de réduire - excusez du peu - de moitié.

En un demi-siècle, la France est passée de 43 à 63 millions d'habitants. Les mœurs ont évolué, les pensées se sont multipliées, et l'on voudrait en réduire la représentation ! Même si c'est plutôt la représentation régionale et départementale qui est visée, les Maires disent tous qu'entre l'impatience de leurs concitoyens et les pouvoirs hiérarchiques de décision, ne serait-ce qu'à propos des dotations, leur marge d'initiative est toujours plus étroite. Et cette faible marge réclame toujours plus de concentration d'esprit. Indifférence ou relâchement sont interdits au Maire.

De cela, l'administré doit être conscient. Tel l'instituteur le soir devant ses copies, le Maire, c'est celui dont la fenêtre est encore éclairée à une heure avancée de la nuit. Ou qui fait une croix sur une partie de ses vacances d'été. Heureusement qu'il est là, ajoute notre vieil administré. Citoyen, mon frère, n'attends pas d'être vieux pour le comprendre.

Votre Présidente,  
Claudine Ledoux

